

Cadre de redevabilité humanitaire concernant les activités internationales du Conseil danois des réfugiés (Danish Refugee Council)

« Chez DRC, nous voulons rendre des comptes. Non seulement à nos bailleurs de fonds et à nos organisations membres, mais aussi – et surtout – à ceux que nous nous essayons d'aider. Nous disposons pour cela de nombreux instruments, comme la participation, les réactions, le traitement des plaintes et l'établissement de rapports. Un élément important dans ce contexte est l'information que nous fournissons à nos bénéficiaires et à nos interlocuteurs sur notre Cadre de redevabilité humanitaire – en d'autres termes, sur ce dont ils doivent nous tenir responsables. »

LE CONSEIL DANOIS DES REFUGIES : GENERALITES

Notre vision

« Toute personne déplacée doit pouvoir obtenir de l'aide dans sa quête de protection et de solutions durables. »

« Nous voulons offrir les meilleures réponses aux problèmes liés aux déplacements de population – aussi bien sur le plan international que sur le plan national. »

Notre mission

Le Conseil danois des réfugiés (Danish Refugee Council - DRC) est une organisation privée, indépendante, à but non lucratif (ONG). En se fondant sur les principes humanitaires et la Déclaration universelle des droits de l'homme, le DRC s'emploie à la protection des réfugiés et des déplacés internes ainsi qu'à la promotion de solutions à long terme aux problèmes de la migration forcée. Le DRC œuvre dans le cadre de *déplacements de populations provoqués par des conflits* ainsi que dans des situations de retour et de réintégration.

Le DRC remplit sa mission en :

- Apportant une aide directe aux populations touchées par les conflits – réfugiés, déplacés internes et communautés d'accueil dans les zones conflictuelles du monde;
- Prêtant assistance aux réfugiés et demandeurs d'asile au Danemark;
- Défendant la cause des populations touchées par les conflits, au Danemark et dans le monde.

Au Danemark, le DRC aide les réfugiés dans tous les aspects de leur intégration ainsi que dans leur procédure de demande d'asile. Sur le plan international, le DRC participe activement aux efforts collectifs pour promouvoir des solutions en faveur des personnes touchées par les conflits. En Europe, le DRC est la seule organisation de ce type à couvrir tous les aspects de la cause des réfugiés et des déplacés.

L'organisation

DRC est une organisation parapluie qui regroupe 31 organismes représentant un large éventail de la société civile danoise vouée à la cause des réfugiés, ainsi que quelque 300 groupes bénévoles. Son siège à Copenhague comprend les départements suivants : Asile et Rapatriement ; Intégration; Bénévoles ; Communications ; Ressources et Développement (administration) ; DRC International (programmes internationaux). Le DRC dispose d'antennes dans 25 pays d'Afrique, d'Asie, d'Europe et du Moyen Orient.

Affiliations et intérêts complémentaires

Le DRC est membre des réseaux suivants :

- Conseil International des Agences Bénévoles - ICVA
- Voluntary Organisations in Cooperation in Emergencies – VOICE

- Conseil Européen sur les Réfugiés et Exilés – ECRE
- Humanitarian Accountability Partnership (International) - HAP
- Réseau pour l'apprentissage actif sur la responsabilité et la performance au sein de l'action humanitaire - ALNAP
- Campagne Internationale contre les Mines Terrestres – CIMT/ICBL

Le DRC a signé des accords de partenariat général avec ECHO (Service d'aide humanitaire de la Commission Européenne) et le Haut Commissariat aux Réfugiés ainsi que des accords de détachement de personnel avec le BCAH, le HCR, le PAM, l'UNICEF, la FAO et le PNUD.

LES ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX DU DRC EN MATIERE DE REDEVABILITE

Le mandat du DRC pour les activités internationales

Le mandat du DRC pour les activités internationales porte sur la protection des réfugiés et des populations déplacées et sur la promotion de solutions durables à leurs problèmes, sur la base des principes humanitaires et des droits de l'homme, et consiste, notamment, à :

- Procurer aux réfugiés, déplacés internes et autres groupes touchés par les situations de guerre et de conflit, l'aide à laquelle ils ont droit. Cette aide peut consister en secours d'urgence et autres types d'aide humanitaire, en aide au relèvement et au retour ainsi qu'en contributions à la promotion de solutions durables.
- Contribuer au renforcement des capacités et à la coopération entre les autorités nationales, les autorités locales et d'autres organisations compétentes. Ce travail vise à renforcer les activités de plaidoyer et à promouvoir des solutions aux problèmes liés aux situations de conflit, afin, notamment, d'améliorer la protection et la réintégration des réfugiés et déplacés internes.

Principaux instruments, normes et codes auxquels adhère le DRC

[Conventions et autres :]

- La Convention de 1951 et le Protocole de 1967 relatifs aux Statuts des Réfugiés ; et
 - Les Principes directeurs de 1998 sur le déplacement interne.
 - La Déclaration universelle des Droits de l'Homme
 - La Convention de Genève de 1949 et protocoles additionnels
 - Autres acquis du droit humanitaire international
- [Codes volontaires d'ONG et autres :]
- Le Code de conduite pour le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et pour les organisations non gouvernementales (ONG) lors des opérations de secours en cas de catastrophe
 - Charte humanitaire et normes minimales du Projet SPHERE pour les interventions lors de catastrophes
 - Les Principes de redevabilité humanitaire (HAP)
 - Les Principes de l'action humanitaire
 - Code de conduite du DRC (pour le DRC et le personnel dans les programmes internationaux)
- [Relatifs à l'élimination humanitaire des résidus explosifs de guerre :]
- La Convention de 1997 sur l'interdiction des mines anti-personnel, aussi appelée Traité d'Ottawa
 - La Convention de 1980 sur certaines armes classiques, dont le protocole II, tel qu'il a été modifié en 1998, et le protocole V de 2003 sur les résidus explosifs de guerre
 - Les normes IMAS (action humanitaire contre les mines)

Champ d'application et financement des activités internationales

DRC International travaille dans les domaines de la protection des personnes, des secours d'urgence, de la réhabilitation, du relèvement après conflit, du renforcement des capacités, de l'action humanitaire contre les mines, et du plaidoyer. Au fil des ans, le DRC a acquis une expertise particulière dans les secteurs suivants :

Secteurs clés :

- Logement et infrastructure de petite échelle
- Génération de revenus par le biais de subventions et de programmes de micro-finance
- Sécurité alimentaire et réhabilitation agricole, et développement
- Législation et informations relatives aux déplacements de population
- Réhabilitation sociale
- Développement des capacités et réseautage des ONG
- Action humanitaire contre les mines (DDG)

Secteurs de soutien :

- Gestion et coordination de l'information
- Logistique et gestion des transports d'urgence
- Liste de personnels disponibles susceptibles d'être détachés pour les opérations d'urgence de l'ONU.

La plupart des activités de DRC International sont mises en œuvre par des structures que DRC établit localement en vue de travailler en collaboration avec les bénéficiaires et les autorités locales.

Les activités de DRC International sont financées par des fonds collectés auprès du public danois ainsi que par des subventions de projets accordées par le gouvernement danois et d'autres bailleurs de fonds gouvernementaux bilatéraux, l'Union européenne et les Nations Unies.

Approches stratégiques de programme

Analyse contextuelle et programmation tenant compte de la dynamique des déplacements de population :

- Les déplacements de population transcendent souvent les frontières réelles ou virtuelles et il doit en être de même des efforts du DRC pour trouver des solutions
- L'aide apportée doit cibler aussi bien les personnes déplacées que les personnes autrement touchées par le déplacement, tout en tenant compte de la dynamique existant entre les personnes déplacées et les autres populations touchées
- Bien que les situations de déplacement puissent globalement être catégorisées comme étant soit des situations de *Crises aiguës*, de *Déplacement prolongé* ou des *Solutions durables*, et bien que l'aide correspondante puisse respectivement être catégorisée comme *Sauvetage de vies humaines*, *Restauration et développement des moyens d'existence*, et *Changement institutionnel et organisationnel*, la plupart des situations de déplacement comportent en même temps des éléments et des potentiels relevant des trois catégories. Ce qui doit donc aussi être le cas de l'aide procurée. Tout en employant des approches très différentes selon les cas de figure, l'aide doit toujours explorer les possibilités de renforcer les capacités en vue de solutions durables, quelle que soit la situation.

Programmation basée sur les droits :

- Réfléchir Se concentrer sur le défi d'amener les parties responsables à assumer leur devoir de protection envers les personnes touchées par les guerres et les conflits, pendant et après leur déplacement ;
- Se substituer autant que faire se peut aux parties responsables lorsque ces dernières refusent d'assumer leur devoir ou ne sont pas à même de le faire ;
- Encourager et aider les « détenteurs de droits »/ayants droit à revendiquer et à profiter de leurs droits.

Les principes de programmation

...concernent :

- L'entrée
- Le ciblage
- Les modalités de prestation

- Le retrait (Lorsque les droits fondamentaux correspondant au mandat du DRC sont garantis et protégés par des institutions nationales et internationales qui en ont la volonté et la capacité).

Les principes opérationnels

...concernent :

- La participation
- Le développement des capacités
- La problématique hommes-femmes
- Le plaidoyer
- Ne pas nuire
- La collaboration avec les partenaires locaux
- La complémentarité
- La reproductibilité générale des stratégies et méthodes
- La durabilité
- L'environnement

Suivi et évaluation – un système de gestion de la qualité

Surveiller la pertinence et l'impact de l'aide apportée par le DRC est important pour un apprentissage continu et une amélioration constante. En plus du suivi et de l'établissement de rapports descriptifs et financiers prévus par les contrats de projets conclus avec un bailleur de fonds, le DRC met en place un cadre régissant la planification interne, l'établissement de rapports et l'évaluation pour les programmes du DRC ; ce cadre comprend la planification stratégique, l'établissement de rapports internes réguliers et une évaluation interne annuelle. De plus, le DRC effectue ou commande des évaluations ou audits externes ainsi que une ou deux évaluations intersectorielles par an.

AMELIORATION CONTINUE DE LA REDEVABILITE DE DRC INTERNATIONAL ENVERS SES BENEFICIAIRES ET INTERLOCUTEURS

Bilan de mars 2007

Une évaluation interne de conformité, suivie d'un audit de redevabilité indépendant en mars 2007, a conclu que DRC International est en conformité avec la Norme HAP 2007 de redevabilité humanitaire et de gestion de la qualité. Toutefois, l'évaluation et l'audit ont identifié un certain nombre de domaines dans lesquels le DRC doit renforcer ses instruments de redevabilité, notamment en ce qui concerne l'information fournie aux bénéficiaires et interlocuteurs et en ce qui concerne la gestion des ressources humaines. Ces points d'action, et d'autres, sont inclus dans le Plan d'amélioration de la redevabilité ci-dessous.

Plan d'amélioration de la redevabilité

Un instrument clé pour l'amélioration de la redevabilité humanitaire du DRC est son Manuel de programme, publié en 2008 dans une version entièrement révisée qui intègre la plupart des critères de référence en matière de redevabilité humanitaire. Par ailleurs, l'un des quatre domaines stratégiques clés de DRC International pour la période 2008-2009 est le développement des ressources humaines ; ce domaine se concentre sur les outils et compétences en matière de gestion des ressources humaines ainsi que sur un programme global de formation qui permettra d'assurer que le nouveau Manuel de programme de DRC International soit compris et appliqué par tous les membres du personnel, conformément à leurs fonctions respectives.

POINT D'ACTION	MISE EN ŒUVRE	SUIVI
Cadres de Redevabilité Humanitaire (CRH) contextuels disponibles aux bénéficiaires ; la conformité	Les antennes dans les pays élaborent/révisent leur CRH et le rende accessible conformément à la stratégie d'information inscrite dans le Manuel de	Evaluations annuelles des programmes conformément au Manuel de programme ou nouvelle évaluation de base.

au CRH fait l'objet d'un suivi.	programme.		
Information fournie aux bénéficiaires et interlocuteurs.	Les antennes dans les pays révisent/élaborent leurs stratégies d'information afin de se conformer au Manuel de programme.	Evaluations annuelles des programmes conformément au Manuel de programme ou nouvelle évaluation de base.	
Le personnel de terrain a assimilé le CRH et le système de gestion de qualité et en fait usage.	Programme global de formation au niveau du siège, de la région et du pays, conformément au domaine stratégique clé du DRH.	Suivi du domaine stratégique clé du DRH par le siège. Evaluations annuelles des programmes conformément au Manuel de programme.	
Les outils et compétences en matière de gestion des ressources humaines de terrain sont renforcés.	Evaluation et programme de perfectionnement du personnel de terrain et mécanisme de recours du personnel de terrain développé conformément au domaine stratégique clé du DRH.	Suivi du domaine stratégique clé du DRH par le siège. Evaluations annuelles des programmes conformément au Manuel de programme.	
Mécanismes de recours pour les bénéficiaires dans 50 % des programmes du DRC.	Soutien et plaidoyer du siège pour les programmes dans les pays, sur la base d'expériences acquises dans d'autres programmes.	Evaluations annuelles des programmes conformément au Manuel de programme ou nouvelle évaluation de base.	
Evaluer la redevabilité des partenaires et les aider à la renforcer.	Applicable quand DRC a établi un partenariat qualité. Conformément au manuel de programme.	Evaluations annuelles des programmes conformément au Manuel de programme ou nouvelle évaluation de base.	

La planification stratégique au sein de DRC International

.....met en œuvre un processus ascendant dans un cycle annuel, en prenant son point de départ dans la question générale : « *Que pouvons nous faire, en tant qu'organisation, pour renforcer la pertinence, la qualité et la redevabilité de notre travail ?* »

Dans les programmes du DRC :

Des évaluations de programmes internes sont réalisées chaque année afin, premièrement, d'examiner systématiquement l'état d'avancement des projets secondaires ; deuxièmement, de réexaminer la validité des objectifs et des hypothèses des programmes ; et, troisièmement, d'engager un processus de planification stratégique pour l'avenir. Les évaluations annuelles sont réalisées conjointement par l'équipe chargée du projet et celle du siège et sont minutieusement préparées au moyen d'études d'impact, d'ateliers organisés avec les bénéficiaires et les interlocuteurs, d'évaluations externes ou d'examens sectoriels. Les évaluations annuelles doivent inclure les engagements pris par le DRC en matière de redevabilité et déterminer le besoin d'examens/évaluations externes.

Au siège :

La réunion annuelle de tous les directeurs de pays et coordinateurs de programmes du DRC recommandent/réexaminent les domaines stratégiques clés de DRC International pour les deux années à venir, à la suite de quoi ces domaines sont définis et des ressources leur sont attribuées. Les bénéficiaires et le personnel de terrain peuvent influencer le processus par l'intermédiaire de l'évaluation locale annuelle. Le siège effectue une méta-évaluation des rapports d'évaluation de programmes annuels, qui est communiquée lors de la réunion annuelle.

Les domaines stratégiques clés actuels de DRC International sont :

2007-2008	Protection des déplacés internes : Développer et perfectionner le rôle et les capacités du DRC, globalement et au niveau du pays, pour ce qui a trait à la protection des déplacés
-----------	---

	internes. Point focal : kathrine.starup@drc.dk
2008-2009	Administration : Révision, assimilation et application du Manuel administratif et financier de DRC International par tous les membres du personnel conformément à leurs fonctions respectives. Point focal : shanna.jensen@drc.dk
2008-2009	Développement des ressources humaines : Renforcement des capacités de direction et de gestion programmatique du DRC sur le terrain. Point focal : niels.bentzen@drc.dk et kathrine.starup@drc.dk
2008-2009	Lien entre migration et asile : Clarification du rôle et de l'engagement du DRC en matière de migration. Point focal : thomas.thomsen@drc.dk

Les Points focaux sont appuyés par des groupes de pairs au sein du personnel au siège et sur le terrain, et leurs progrès sont suivis chaque mois par la Direction.

Etudes et évaluations intersectorielles :

2008: Intégration des approches basées sur les droits et de la programmation en matière de moyens d'existence

2009 (prévisions) : Problématique hommes-femmes

PLAINTES

DRC International et son personnel doivent se conformer à ce Cadre de redevabilité humanitaire.

Les plaintes pour non-conformité doivent être déposées comme suit :

- Programmes sur le terrain : Par le biais du mécanisme de recours du programme en question. S'il n'existe pas de mécanisme de recours local : par le biais du directeur de pays DRC résident.
- Siège de DRC International : Par le biais du Directeur de DRC International.